

ANNEXE 1 : FICHE PROJET n°1



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

ENJEU VITESSE	
Objectif	Lutter contre les vitesses excessives et inadaptées
Projet reproductible	Mettre à disposition des collectivités un panneau information vitesse (radar préventif) permettant d'enregistrer et d'analyser les vitesses observées. Ces données pourront être transmises aux forces de l'ordre pour une mise en place de contrôles plus pertinents ; Promotion de l'éco-conduite ou déplacements doux ; Renforcement des contrôles sur le réseau secondaire et agglomérations.
Partenaires	Association des maires Forces de l'ordre
Supports utilisés	PIV
Contraintes	Pour le PIV, transfert de l'équipement, maintenance et recueil des résultats à charge du demandeur
Objet de la subvention	Acquisition matériels homologués
Montant alloué au PDASR	

Rappel accidentologie vitesse :

Années	2010	2011	2012
Nombre total tués	73	61	63
Nombre tués seniors	5	8	11

NB : les données "vitesse" sont sous évaluées, la vitesse étant souvent difficile à détecter par les forces de l'ordre comme cause des accidents mortels. Les "pertes de contrôle" et "déports à gauche" sont consécutifs à des vitesses élevées ou inadaptées non strictement identifiées.